

Je commencerai par aborder la place du modèle d'intervention en réinsertion face au concept des **réponses intégrées**, pour donner ensuite quelques **exemples de réponses intégrées développées** par l'IDT, I.P. avec ses partenaires, y compris l'actuel modèle de financement et appui technique à la société civile.

Comme on l'a vu, l'opérationnalisation du modèle d'intervention en réinsertion contribue à l'insertion sociale des individus ayant des parcours de dépendance de substances psycho-actives et, tout en prenant l'individu dans son ensemble, elle cherche à agir au niveau des dimensions absentes qui constituent un obstacle à des parcours d'insertion durables.

Ceci étant, et parce que l'IDT, I.P. manque de capacité pour répondre à toutes les dimensions absentes de la vie des usagers, par exemple en termes de logement, santé, droits de citoyenneté, accès à la formation et emploi, l'implication des partenaires ayant responsabilité dans ces matières se présente comme une bonne voie pour l'efficacité et l'efficacité du service que nous prêtons. Les systèmes sociaux peuvent renforcer et faciliter les processus d'insertion des individus en réhabilitation.

La philosophie de la réponse intégrée commence par une articulation interne et permanente entre les professionnels des différentes valences du service, particulièrement entre le traitement et la réinsertion. Le travail en équipe, y inclus la connaissance partagée des caractéristiques de l'utilisateur et de son parcours, représente un facteur important dans la qualité du service que nous prêtons, ciblé sur les besoins de l'utilisateur.

L'approche que nous préconisons ne se limite pas à corriger les comportements et les attitudes des individus, elle doit porter aussi sur la transformation, non moins profonde, des institutions et des agents sociaux et économiques. L'intervention est réalisée à deux niveaux : au niveau de la reparamétrisation (ou remise en place des paramètres) des routines quotidiennes des consommateurs et, en concomitance, au niveau des systèmes sociaux, afin de renforcer les ressources institutionnelles et communautaires



disponibles, et encadrer, rendre consistants et donner suite aux changements opérés sur les individus.

La reparamétrisation des routines et des cadres de référence des individus consommateurs, dans la plupart des cas des chômeurs et des exclus, est un processus complexe et lent, doté de différentes dimensions qu'il importe de contempler et de garantir, afin d'assurer les conditions élémentaires à un parcours ambitieux, qui passe par l'insertion dans le travail. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit de personnes en rupture radicale avec les références sociales et culturelles, fortement stigmatisées et qui, par conséquent, se comportent d'une manière défensive et évitent tout rapprochement aux structures de prise en charge institutionnelle.

Les conditions de vie élémentaires se trouvant à la base d'un parcours d'insertion viable, il y a lieu, dès le départ, d'assurer l'accès à la santé, au logement, à la protection sociale et à la citoyenneté, afin de pouvoir négocier et contractualiser avec l'individu des objectifs d'insertion et d'autonomisation.

Très souvent, l'accès à l'exercice de la citoyenneté commence dès l'intervention de proximité, dans le cadre de la réduction des risques et de la minimisation des dommages, au moyen par exemple des équipes de rue. Les stratégies d'approche de l'individu et du contexte dans lequel il se déplace permettent des gains au niveau de la réinsertion, puisqu'elles prévoient la facilitation de son accès aux services et l'amélioration de ses conditions de vie. C'est une intervention qui présuppose des changements au niveau individuel et communautaire, sur la base de principes humanitaires et pragmatiques, pour aider à diminuer le degré d'exclusion et isolement dans lequel se trouvent ces individus.

Voici maintenant quelques exemples de la manière dont l'IDT, I.P. s'articule avec quelques partenaires.

L'Institut de la Sécurité Sociale, en tant qu'organisme public, a vocation à prévenir et/ou remédier à des situations d'exclusion sociale, tout en essayant d'éliminer les causes de marginalisation et exclusion sociale, et en promouvant la dignité humaine.



Comme la population toxicomane constitue l'un des groupes vulnérables aux processus d'exclusion et, face à la complexité et à la diversité des situations/problèmes et des cadres de désavantage et carence économique parfois présents, l'IDT, I.P. a essayé d'établir des circuits, des procédures et des instruments d'articulation avec la Sécurité Sociale, qui exigent un travail conjoint des différents professionnels pour répondre aux usagers de l'IDT, I.P. Ces procédures d'articulation, accompagnées et évaluées au niveau national, se sont révélées être une plus-value dans la satisfaction des usagers et des services eux-mêmes. Les professionnels reconnaissent que ces pratiques évitent la duplication des réponses et confèrent une consistance, une continuité et de la qualité à la réponse et à l'intervention.

L'IDT, I.P. a également collaboré avec la Sécurité Sociale, en tant qu'institution de financement d'équipements destinés à notre population, à l'élaboration de normes et orientations techniques pour ces réponses sociales, afin de satisfaire effectivement aux besoins d'autonomisation des usagers. C'est le cas par exemple des appartements de réinsertion, qui constituent une ressource fondamentale pour certains d'entre eux, car ils leur fournissent des contextes d'habitat et socio-familiers d'arrière-plan, en des moments d'insertion dans le travail ou de recherche active d'emploi.

Cette articulation s'étend également à la Stratégie Nationale pour l'Intégration des Personnes sans Domicile Fixe, récemment approuvée et en cours de mise en place. Il est spécifiquement admis que, pour la population des sans-abri, les canaux de communication, les circuits des usagers, les réponses mises à disposition doivent être très articulées et bien consolidées et, à cet effet, la Stratégie reconnaît la figure du responsable de cas comme garant de la continuité des parcours et du suivi systématique de ces individus.

Les consommateurs de substances psycho-actives en processus de réinsertion présentent, très souvent, des taux élevés d'abandon scolaire et, par conséquent, un faible niveau de scolarité. Il est donc habituel que leur soit diagnostiquée la nécessité d'acquérir un niveau académique supérieur, soit pour accéder à un meilleur emploi ou à une formation professionnelle, soit pour consolider leur rôle en tant que citoyens de pleins droits et devoirs. La dimension *éducation* est l'un des volets de leur vie qui peut



et doit être stimulé dans le cadre de l'intervention en réinsertion. L'acquisition d'un degré de scolarité plus élevé peut s'avérer fondamentale pour le succès d'autres interventions, dans le cadre du processus de réinsertion sociale.

A ce niveau l'IDT, I.P. encourage, i par le biais des structures locales, la création de partenariats avec le Ministère de l'Education afin de faciliter l'accès aux réponses disponibles dans ce cadre, des usagers qui le souhaitent et possèdent les conditions nécessaires pour améliorer leurs niveaux académiques. A titre d'exemple, il est à noter qu'en 2011 près de 82% des usagers ayant des besoins à ce niveau ont fréquenté des réponses dans le domaine de l'éducation.

La formation professionnelle, étroitement liée à l'emploi et aux parcours d'insertion durables, est une ressource privilégiée pour l'acquisition de compétences techniques et professionnelles, fondamentales pour l'accès à l'emploi. Elle permet encore l'acquisition, ou la ré acquisition, d'outils personnels qui contribuent à des rapports professionnels équilibrés avec les collègues et les chefs. Etant donné le profil de faible employabilité qui caractérise très souvent ces usagers, la formation professionnelle se présente comme une réponse adéquate à la définition des stratégies d'insertion.

C'est pourquoi les organisations de formation sont un élément important pour notre intervention, dans le sens où elles permettent de promouvoir des changements qui faciliteront l'accès à la qualification et préviendront la discrimination de nos usagers face à d'autres populations également défavorisées. Cette tâche, nous continuons à la déployer au quotidien puisque nous sommes au deçà de la capacité de réponse nécessaire face aux besoins identifiés. Et nous avons, à cet effet, développé en partenariat avec l'Institut de l'Emploi et de la Formation Professionnelle un projet dans le cadre de la formation professionnelle, qui inclut la préparation des formateurs pour aborder et côtoyer le thème des *toxicomanies*, ainsi que la création de mécanismes d'articulation pour un suivi conjoint des usagers qui fréquentent les cours de formation professionnelle.

Pour un grand nombre d'usagers, l'objectif des plans d'insertion passe par l'acquisition et le maintien d'un emploi. L'obtention et le maintien d'un emploi digne sont une pièce fondamentale dans le cadre du parcours de réhabilitation. Avoir un emploi signifie avoir





le revenu nécessaire à sa propre subsistance et à celle de sa famille, mais aussi, et tout aussi important, un moyen de réalisation personnelle, de renforcement de l'auto-estime, de contact social, d'apprentissages et entraînements relationnels, d'un ensemble de vécus qui, tous confondus, contribuent à la stabilité personnelle et familiale des individus, en tant que participants actifs et utiles de la vie en société.

Au Portugal, une partie significative des parcours d'insertion professionnelle des toxicomanes est réalisée par le biais du Programme Vie-Emploi, qui vise à renforcer la réinsertion sociale et professionnelle des toxicomanes, comme partie intégrante et fondamentale de leur processus de réinsertion.

Le Programme Vie-Emploi, en tant qu'initiative d'appui au recrutement de toxicomanes en processus d'insertion, facilite l'accès des usagers au marché du travail, dûment encadrés et techniquement accompagnés. Il représente également une stratégie qui, par le biais d'un encouragement financier, attire le tissu entrepreneurial et offre aux personnes en insertion l'occasion de montrer leurs capacités effectives et d'inverser, progressivement, les croyances et la perception sociale négative qui affecte ce groupe, en réduisant de la sorte le stigmate social des toxicomanes en réadaptation auprès des employeurs. Ces derniers finissent par accepter le fait que le système du travail est lui aussi responsable pour l'inversion des parcours de ces individus.

Les niveaux d'exécution et de comportement du Programme au cours des dernières années ont révélé que les employeurs possèdent aujourd'hui un nouveau regard sur la problématique, puisqu'ils font partie de la solution. Le Programme a fortement stimulé la composante de l'offre d'opportunités pour la réinsertion, par la voie de la négociation de projets avec les employeurs, sur la base de la persuasion et de l'appel au sens de la responsabilité sociale.

Ici aussi, c'est la philosophie de la réponse intégrée qui préside au fonctionnement du Programme, développé conjointement avec l'IEFP. Ce modèle de gestion vise concilier l'expérience administrative et financière de l'IEFP, ainsi que sa crédibilité auprès du



sous-système des employeurs, avec l'expérience de l'IDT, I.P. en matière de la problématique de la consommation de drogues.

Le Programme Vie-Emploi dispose d'un ensemble de mesures spécifiques d'appui à l'intégration socioprofessionnelle, qui se traduisent par une aide financière aux charges qui découlent de l'embauche, ainsi que par le suivi technique de la mise en place des mesures, en agissant directement sur les facteurs de risque associés aux rechutes et à l'accès à l'emploi.

Les mesures spécifiques mises à disposition sont:

- Stages d'Intégration – appui de 9 à 12 mois, salaire minimum, majoré de contribution de tuteur et orienteur;
- Soutien à l'Emploi – contrat de travail de deux ans, 80% du salaire minimum;
- Prime d'Intégration – contrat à durée indéterminée. Salaire minimum pendant un an;
- Soutien à l'Auto-Emploi – aide aux dépenses d'investissement et initiales de fonctionnement, moyennant approbation du projet.

Le suivi de l'adaptation au contexte de travail, l'acquisition de compétences personnelles et sociales en vue de bons rapports interpersonnels avec les collègues et les chefs, constituent des actions qui s'encadrent dans ce domaine.

Une fois encore, le rôle de la médiation sociale, prévu dans le modèle d'intervention en réinsertion, constitue une stratégie transversale à la mise en place du Programme, dans le travail de mobilité de la macrostructure, pour que les changements qui s'opèrent dans la microstructure possèdent la séquence et l'encadrement susceptibles de renforcer les acquisitions obtenues. Le fait de sélectionner et de préparer les employeurs nous permet de créer un ensemble de conditions qui garantiront l'efficacité et la durabilité des politiques de traitement et de réinsertion, en menant même un peu plus loin l'idée de récupération.



La médiation s'assume comme un volet et un instrument stratégique essentiel pour l'employabilité. La manière dont l'évolution du contact avec l'emploi se structure, le suivi dont le travailleur bénéficie dans toutes les phases, de la préparation jusqu'à l'intégration, lui permettent, outre l'acquisition de compétences professionnelles et relationnelles, de récupérer la confiance et l'auto-estime. Il s'agit de suivre, d'une manière attentive et pédagogique, le processus de transition d'une situation de rupture avec les systèmes sociaux; accompagnée d'un mode de vie d'exclusion et d'accommodation dans la dépendance, vers une acquisition progressive d'autonomie. Les employeurs, en se sentant soutenus sur le plan technique, participent solidairement au processus, avec des bénéfices propres en raison de l'élargissement du champ de recrutement de leurs collaborateurs.

Dans le cadre de l'emploi, l'action de l'IDT, I.P. ne se limite guère au Programme Vie-Emploi. Une dynamique semblable est appliquée aux processus d'intégration dans le travail sans le recours à des mesures de discrimination positive. Il y a lieu de mentionner, à ce propos, qu'en 2011 près de 63% des usagers nécessitant un emploi ont été intégrés. De cet univers, l'intégration sur le marché normal du travail, sans le recours à des programmes d'emploi protégé, fut la réponse la plus fréquente (55%), suivie du Programme Vie-Emploi avec 24% environ.

En ce qui concerne la façon dont la société civile a été impliquée dans la solution, nous avons actuellement sur le terrain le Plan Opérationnel des Réponses Intégrées (PORI), qui contient une composante de soutien financier et technique à la mise en place de réponses dans le cadre de la toxicomanie. Son opérationnalisation se matérialise par la création de Programmes de Réponses Intégrées (PRI), constitués par des projets soutenus techniquement ou/et financièrement, dans des territoires définis comme prioritaires, en privilégiant l'existence de diagnostics rigoureux justifiant l'intervention. Les réponses sont fournies à la mesure des besoins diagnostiqués (prévention, traitement, réduction des risques et minimisation des dommages, réinsertion) et d'une manière complémentaire et articulée avec les services publics et les autres secteurs et interventions présents sur le territoire.

Le but est de créer des dynamiques au niveau communautaire, effectivement participées, capables de générer des interventions durables dans le temps, en renforçant



les ressources existantes et en mobilisant d'autres au niveau local, qui n'impliquent pas de cofinancement.

Cette dynamique d'articulation et de réponse intégrée se traduit formellement dans les Plans d'Action Nationale, qui contemplent dès le premier instant les démarches des différents Ministères dotés de responsabilités dans le domaine des toxicomanies, sous la coordination de M. le Président de l'IDT, I.P., qui est simultanément le Coordinateur National de la Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie.

